

LE VUARGNÉRIAN



JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE D'YVORNE

N° 15

Décembre 2014

Infos communales

DISTINCTION - TERRAVIN SACRE UN VIN D'YVORNE

Les Lauriers de Platine, la plus haute distinction du label de qualité Terravin, ont été décernés au « Trechêne » 2013 de la commune d'Yvorne, le 20 novembre dernier, lors d'une cérémonie tenue dans le cadre prestigieux du Restaurant de l'Hôtel de Ville de Crissier.

Ce Chablais AOC est sorti premier des seize chasselas finalistes, sélectionnés parmi 669 vins. La remise de prix s'est déroulée en présence du Conseiller d'Etat Philippe Leuba, parrain des Lauriers de Platine. La Commune était représentée à cette occasion par le Municipal Alain Bassang et Frédéric Blanc, œnologue.

Le jury de Terravin, composé de 5 dégustateurs qui sont choisis à tour de rôle parmi un

collège de plus de 20 œnologues et experts, prend ses décisions sur la base d'une fiche technique très pointue. Les dégustateurs ne voient jamais les bouteilles, même chemisées. Seuls, cépage et région de production leur sont communiqués. Les critères de Terravin vont bien au-delà de l'AOC, puisque le vin labellisé Terravin doit être parfait en termes d'aspect, d'arômes et de bouquet. Et il ne suffit pas qu'un vin soit sans défaut pour qu'il obtienne le label! Il doit être en plus caractéristique, en même temps, de son terroir, de son appellation et de son cépage.

L'histoire nous rappelle que c'est à Yvorne, en 1963, qu'est né le label Terravin pour garantir aux vignerons locaux qu'on ne pourrait plus, dans les vins certifiés, mélanger de l'Aigle et de l'Yvorne! Une démarche visionnaire.



« A travers son label, la marque Terravin concourt sans conteste à ce devoir d'information en distinguant des vins de grand caractère, à boire les yeux fermés et le cœur ouvert. »

Philippe Leuba, Conseiller d'Etat

SOMMAIRE

Infos du Conseil,	2-3
infos de la Municipalité	
Infos communales	4
Infos paroissiales	5
Infos du Cartel - Vie économique	6
Vie locale - Gym Dames	7
Agenda - Le Ressat 2014	8

MONDIAL DU CHASSELAS LES VINS D'YVORNE COURONNÉS

Le Mondial du Chasselas s'est déroulé à Aigle les 13 et 14 juin derniers. Pour cette troisième édition du concours international des meilleurs Chasselas du Monde, pas moins de 650 Chasselas, répartis en quatre catégories, étaient en lice.

La cérémonie de remise des prix a eu lieu le 4 juillet au Château d'Aigle. Les vins d'Yvorne remportent 6 des 61 distinctions d'or. Le Château Maison Blanche AOC Chablais Yvorne Grand Cru 2009 est non seulement couronné d'or, mais également lauréat du 1^{er} prix des Vieux Millésimes offert par Clos, Domaines et Châteaux et lauréat du prix du Meilleur vin vaudois classé offert par Terravin.

Palmarès, Distinction d'or

Catégorie Blancs secs

- Chant des Resses, AOC Chablais Yvorne Grand Cru 2013, Artisans vignerons d'Yvorne
- Le Petit Vignoble, AOC Chablais Yvorne 2012, Badoux Vins SA
- Clos du Rocher, AOC Chablais Yvorne Grand Cru 2012, Obrist SA
- Vieux Collège, AOC Chablais Yvorne 2013, Bujard Vins

Catégorie Vieux Millésimes

- Château Maison Blanche, AOC Chablais Yvorne Grand Cru 2009, Château Maison Blanche SA, également 1^{er} prix catégorie Vieux Millésimes et Meilleur vin vaudois classé
- Château Maison Blanche, AOC Chablais Yvorne Grand Cru 2003, Château Maison Blanche SA

SÉANCE DU 14 MAI 2014

Durant cette séance,

- La Municipalité a présenté le préavis municipal 1/2014 concernant le rapport de gestion de l'exercice 2013.

Les comptes présentent des revenus s'élevant à Fr. 6'292'851.67 contre Fr. 5'605'300.39 de charges, soit un excédent de revenus de Fr. 687'551.28. Cette recette extraordinaire provient de la vente de la ferme des Paqueys.

Quelques remarques :

- Le produit des impôts (personnes physiques, morales et impôt à la source) atteint Fr. 2'929'785.62 contre Fr. 2'598'552.28 en 2012.

- Le retour de péréquation suite aux dépenses thématiques (routes notamment) 2012 et 2013 se fait déjà ressentir (différence de Fr. 500'000.00 entre le budget et les comptes, en faveur de la Commune.

- L'exploitation des vignes laisse apparaître un excédent de revenus de Fr. 76'748.92.

- Sous le point « Divers et propositions individuelles », un Conseiller s'inquiète des quantités de déchets organiques qui passent dans les WC et arrivent à la STEP. Jacques-Henri Müller, Municipal, confirme cette situation ainsi que les problèmes occasionnés dans la gestion de la STEP. Une solution est à l'étude pour l'élimination efficace des déchets compostables.

La disparition du pressoir devant le Caveau suscite également des interrogations. Afin de rendre l'entrée du Caveau plus attractive et visible, ce pressoir a été déplacé au dépôt communal et fait place à un aménagement végétalisé plus élégant.

SÉANCE DU 26 JUIN 2014

Durant cette séance,

- Le président du Conseil communal a procédé à l'assermentation de M^{me} Anette Polzer-Zuzarte qui rejoint ainsi le législatif vuarnéran.

- La Municipalité a présenté le préavis municipal 2/2014 concernant l'Arrêté d'imposition pour l'année 2015. Elle propose de prolonger l'Arrêté sans changement, pour une année, avec un taux communal à 68.5 et un taux cantonal à 154.5.

- Le Conseil communal a accepté le préavis municipal 1/2014 concernant le rapport de gestion pour l'exercice 2013.

- Le Conseiller Frédéric Deladoey a été élu à la commission des finances.

- Les Conseillers ont élu le bureau du Conseil, composé désormais de :

Isabelle Derégis, présidente du Conseil communal pour une année

Charles-André Durngat, vice-président pour

une année.

Pierre-Alain Blanc et Marco Benassi, scrutateurs.

Suzanne Wagner et Marc-André Conus, scrutateurs suppléants.

- Dans les « Communications de la Municipalité », Michel Weibel informe que le bassin de rétention de la citerne enterrée à l'extérieur du bâtiment de Vers Chenaux n'est plus étanche. Au vu de la dangerosité de la situation, notamment pour l'environnement, des travaux d'assainissement seront effectués au plus vite. Ces dépenses seront prises dans le budget de fonctionnement des bâtiments.

Alain Bassang donne quelques informations sur les vins du domaine communal : le Clos de l'Abbaye a obtenu l'appellation 1^{er} Grand Cru. Et comme il s'agit d'un Clos, une demande a également été faite pour faire partie de l'Association des Clos, Domaines et Châteaux, une demande qui a été acceptée.

A la dernière sélection des vins vaudois, la commune a présenté cinq vins. Il y a eu trois médailles d'or (Clos de l'Ombren, Pinot noir et Mondeuse) et deux médailles d'argent (Trechêne et Galaxie). M. Bassang en profite pour féliciter les deux vigneron-tâcherons et l'œnologue Frédéric Blanc pour la qualité de leur travail.

Philippe Gex, syndic, annonce que le rond-point de Soretz se fera en 2015. Le dossier a passé toutes les étapes.

- Sous « Divers et propositions individuelles », le président sortant, Jean-François Coderey, revient sur ses années de présidence et de vice-présidence. Il adresse ses remerciements à toutes et tous.



Isabelle Derégis,
nouvelle présidente du Conseil communal

SÉANCE DU 29 OCTOBRE 2014

Durant cette séance,

- Le Conseil communal a procédé à l'élection de deux membres à la commission de gestion. Elus à l'unanimité, Stéphane Gunther et Jean-François Coderey remplaceront Frédéric Deladoey et Isabelle Derégis.

- La Municipalité a présenté le préavis municipal 3/2014 concernant le projet de budget pour l'année 2015. Ce projet prévoit un total des dépenses de Fr. 5'759'984.00 et des recettes de Fr. 5'660'498.00, soit un excédent de charges de Fr. 99'486.00. Il est à noter que le montant définitif de la facture sociale doit faire l'objet d'une approbation par le Grand Conseil dans le courant du mois de décembre. Des travaux seront entrepris sur les bâtiments communaux pour Fr. 225'000.00 (changement des cylindres à la buvette du football, rénovation des salles de bain à la Couronne et modification des fenêtres, changement de la chaudière à la Grappe et fenêtres de la salle du Conseil, réfection des toilettes du Caveau, changement de la chaudière au collège de Versvey). Le budget tient également compte de l'installation d'un éclairage public aux Ecots et le remplacement de 55 ampoules au mercure sur le territoire communal pour un montant de Fr. 147'500.00. Sur le plan des investissements, il est encore prévu un montant de Fr. 200'000.00 pour la sécurisation de la zone de Pré de l'Oie par la construction d'une digue.

Au sujet de la prévoyance sociale, la contribution pour l'accueil de jour des enfants va passer de Fr. 64.00/habitant à Fr. 160.00/habitant. Cette augmentation est prévue par les organes officiels. Une cinquantaine d'enfants de la Commune profitent de cet accueil.

- La Conseil communal a accepté à l'unanimité le préavis municipal 2/2014 concernant l'Arrêté d'imposition pour l'année 2015.

- Dans les « Communications de la Municipalité », il est annoncé que le vieux maronnier se trouvant à l'ancienne halte CFF, affecté d'une blessure et devenu dangereux, sera remplacé prochainement. La Municipalité informe également que les travaux préparatoires en vue de la création d'un micro-parking à Vers-la-Cour vont bon train. Des contacts ont été pris avec les propriétaires des parcelles concernées. 12 à 15 places de parc pourraient ainsi être créées.

IMPRESSUM

Rédacteur responsable :

Gary Perret, 079 339 90 93

Impression :

Imprimerie Bach Yvorne, 024 463 21 83

Commune d'Yvorne :

tél. 024 466 25 22, fax 024 466 60 61

site : www.yvorne.ch

e-mail : commune@yvorne.ch

REPLACEMENT DU PONT CFF ET SÉCURISATION DE LA GRANDE EAU ENTRE AIGLE ET YVORNE

Les CFF s'apprêtent à démarrer les travaux de remplacement du pont ferroviaire sur la Grande Eau. A cette occasion, des mesures de corrections fluviales sont menées sur la Grande Eau par l'Etat de Vaud. Le pont routier sera également reconstruit.

Avec plus de 130 trains voyageurs quotidiens et un trafic de près de 66'000 tonnes de marchandises par jour, la ligne du Simplon est un tronçon très important.

Construit en 1922, le vénérable pont ferroviaire arrive en fin de vie. Composé de deux ponts sans ballast d'une longueur de 15 mètres. Il sera remplacé par un nouveau pont plus long



(34 m). Nous entrerons dans le vif du sujet en 2015 avec la démolition du pont routier, la construction des nouvelles culées et la mise en place de ponts provisoires pour assurer le passage des trains. Ces travaux n'auront pas de conséquences sur les horaires des trains.

En parallèle, le nouveau tablier de pont ferroviaire sera construit en aval de l'ouvrage existant et « ripé » à son emplacement définitif en l'espace d'une nuit par voie de circulation, en novembre 2015. Le budget de remplacement du pont ferroviaire se monte à 12.3 millions de francs, entièrement à la charge des CFF :

Les communes d'Aigle, d'Yvorne et l'Etat vont profiter de ces travaux pour réaliser des travaux préventifs de correction fluviale sur la Grande Eau. Ces travaux comprennent la reconstruction du pont routier ainsi que l'approfondissement et l'élargissement du lit de la rivière depuis sa jonction avec le Torrent d'Yvorne jusqu'à environ 300 mètres en aval du pont routier communal. Ces chantiers seront menés entre mars et décembre 2016, pour un coût estimé à 3 millions de francs. La participation des deux communes concernées devrait avoisiner les 5%.

Une passerelle piétonne a déjà été posée en prévision.

La fin des travaux est, quant à elle, prévue pour 2017.

ROND-POINT DE PRÉ-NOVÉ ENFIN À L'ENQUÊTE!

Sauf oppositions, les travaux du giratoire prévu au pied du village devraient démarrer au printemps 2015.

Attendu depuis de lustres, et après avoir usé autant de Municipaux que de bureaux d'études, le projet de rond-point de Pré-Nové voit enfin... le bout du tunnel. D'un diamètre de 30 mètres, avec ilots et pistes cyclables, cette énième version a finalement été validée par nos hautes instances cantonales. Ce chantier coûtera la bagatelle de 1,5 million, financé par l'Etat. L'aménagement du rond-point sera effectué par les Communes d'Aigle et d'Yvorne, à hauteur de Fr. 50'000.- chacune.

Pour ce faire, un concours d'idées pourrait être lancé auprès de la population.

LE PLAN DE LA BARME BIENTÔT COMPLÈTEMENT SÉCURISÉ

Le Syndicat d'améliorations foncières « Plan de la Barme » (1988-1998), aujourd'hui dissous, ne comprenait pas la sécurisation d'un secteur de quelque 250 mètres situé à l'amont du chemin enherbé en cul-de-sac qui va du Clos du Rocher en direction du Clos de l'Abbaye.



Compte tenu du contexte géologique instable constaté entre-temps à cet endroit-là, ce que confirment les fréquentes chutes de pierres observées sur le chemin et sur les parcelles en aval, la Municipalité a décidé de compléter le dispositif en place pour mieux protéger les ouvriers viticoles, les promeneurs et la vigne en contrebas.

Après une mise à l'enquête, qui n'a suscité ni opposition ni remarque, le chantier commencera

par un défrichage en lisière de forêt et se poursuivra par la pose de filets en câbles d'acier d'une capacité de résistance de 500 kJ, comparable à celle des filets voisins. En principe, et sous réserve d'imprévus, il devrait s'achever vers la fin du mois de mars 2015. Les travaux ont été adjugés à une entreprise du Chablais valaisan qui a soumis l'offre la plus économiquement avantageuse parmi les cinq dossiers reçus. La population est prévenue qu'ils impliquent plusieurs transports par hélicoptère.

Le prix de la sécurisation complémentaire du Plan de la Barme a été évalué à quelque 500'000 francs. L'entreprise viticole, dont les activités profiteront au premier chef de cet ouvrage, a accepté de participer à sa construction pour un montant significatif. Elle en assurera également l'entretien périodique. Le coût de ce chantier sera pris en charge conformément aux principes de la péréquation directe (dépenses thématiques).



NOUVEAU À YVORNE - BOULANGERIE MOBILE

Depuis le 12 octobre, la boulangerie «Au Vieux Fournil» à Aigle vient vendre son pain à la population d'Yvorne tous les dimanches aux emplacements suivants :

8h30 - Fontaine de Vers-Morey

9h15 - Parking devant le Temple

10h00 - Place du Torrent

Des commandes peuvent être adressées au magasin durant la semaine et livrées le dimanche à ces endroits (tél. 024 466 17 31), fermé le lundi).



Pour les amateurs de bon pain frais, un rendez-vous dominical incontournable.

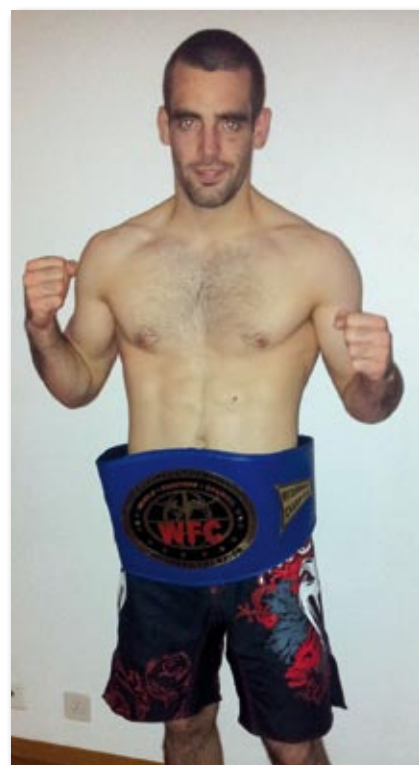


SPORT - UN CHAMPION D'EUROPE À YVORNE

Si je vous dis «MMA», vous me répondrez sans doute qu'il s'agit d'une assurance mutuelle française. Et bien Thomas Berset vous en donnera une toute autre explication: les mixed martial arts (MMA), littéralement «arts martiaux mélangés», sont une discipline de combat aussi appelée en français «combat libre» ou «combat-complet». Il s'agit d'un sport de combat dans lequel les deux combattants peuvent utiliser de nombreuses techniques; selon les fédérations, sont autorisées des techniques de percussion telles que coups de pied, de poing, de genou et de coude et d'autre part des techniques de projections et de soumission.

Cet habitant des Maisons-Neuves sait de quoi il parle: à 25 ans, il a obtenu le titre de Champion d'Europe WFC (World fighter council) dans la catégorie des moins de 77 kilos, le 10 novembre 2013 à Buchs. Une année plus tôt, soit le 16 décembre 2012, il décrochait déjà le titre de Champion du Swiss Las Vegas Tournament à Bâle, dans les moins de 72.5 kilos. Son palmarès affiche désormais 9 victoires et 3 défaites.

Sociétaire du club Blackwasp academy d'Attalens, Thomas Berset ne pratique ce sport que depuis 4 ans! Une progression... fulgurante!



L'ANNÉE 2013 DANS LE RÉTROVISEUR

Le rapport de gestion est également l'occasion pour l'administration communale de dresser un panorama des activités déployées durant l'année écoulée, complété de données statistiques concernant le ménage communal.

Coup de projecteur sur l'année 2013.

Contrôle des habitants

Octroi et renouvellement de titre de séjour	86
Cartes d'identité	54
Demandes de renseignements	123
Chiens inscrits	94
Arrivées dans la commune	83
Départs de la commune	83
Naissances	8
Décès	6
Nombre d'habitants	1036
Population suisse	867

Population étrangère	169
Permis B	62
Permis C	94
Femmes	538
Hommes	498
Résidents secondaires	16
Protestants	510
Catholiques	302
Sans confession	118
Autres religions	106

Police des constructions

Au cours de l'année 2013, le greffe a procédé à la mise à l'enquête publique de 16 dossiers.

Engagement de la Municipalité

La Municipalité a été invitée ou convoquée à 116 reprises, tous dicastères confondus. 8 préavis municipaux ont été déposés. Elle a siégé à 38 reprises et a pris acte ou décidé de 611 objets.

L'AVENT, UNE LUMIÈRE QUI VIENT DE L'INTÉRIEUR!

Je suis arrivé à Yvorne cet été. Jusque-là je connaissais déjà ce charmant village, magnifiquement posé au milieu des vignes. Pourtant, je ne le connaissais que de l'extérieur, je le voyais souvent de loin, un simple coup d'oeil depuis l'autoroute. A présent, quel plaisir de le connaître de l'intérieur, d'entrer chez ceux qui m'ouvrent leur porte et de découvrir au-delà des bâtiments de pierre, la chaleur



de l'été, les maisons se présentaient à nous éclairées par le soleil, éclairées par le dehors. On pouvait observer leur façade, leur toit, leurs volets.

de l'être humain, son accueil, son histoire!

Durant la période de l'Avent, je vous invite à faire de même. Jusqu'à



A présent, avec les nuits qui s'allongent, les maisons se présentent à nous sous un angle nouveau : au lieu de les voir dans la lumière extérieure, on les voit par leur lumière intérieure. Alors, en passant devant une maison, on devine un coin de cuisine, une chambre, on devine un peu de chaleur et de joie à l'intérieur, et on sait que cette maison est habitée. Nos maisons ont une lumière intérieure qui indique qu'elles sont habitées.

Spirituellement, je crois aussi que l'être humain est habité d'une lumière intérieure, lumière venant du cœur, lumière venant de Dieu. A nous d'écarter les rideaux afin de la laisser briller de tout son éclat. Cette lumière incite à la générosité et à la solidarité entre membres d'un même village... ou d'un même monde.

Venez célébrer cette lumière de Noël le 24 décembre, 23h00, à la veillée de Noël, au Cloître.

Didier Heller, pasteur

Insolite

1914 - 2014 - LE CORBILLARD HIPPOMOBILE RESTAURÉ POUR SES 100 ANS

A l'abandon aux Communailles depuis plus de 40 ans, cette charrette servant au transport des défunts entre l'église (ou le temple) et le lieu d'inhumation vient de faire l'objet d'une restauration soignée. Datant de 1914, ce véhicule hippomobile, puisqu'il était tiré par des chevaux avant d'être remplacé par une automobile, doit son salut à un passionné de calèches, Patrick Stettler à Noville. Après six mois de travaux, le corbillard a retrouvé son lustre d'antan. L'une des pièces de notre patrimoine culturel est ainsi sauvée.

Il se trouve actuellement au dépôt communal. Pour tout renseignement complémentaire, tél. 024 466 25 22.



Le saviez-vous ?

Le corbillard ancien pouvait être, selon la taille des communes ou des paroisses, et en fonction de l'importance du rituel funéraire, soit une simple charrette à bras, poussée ou tirée par des hommes, soit un véhicule plus important, à quatre roues, avec un baldaquin plus ou moins orné, tiré par un ou plusieurs chevaux. Dans les pays occidentaux, le corbillard était peint en noir, couleur du deuil, avec éventuellement des ornements blancs (croix, larmes, etc.), argentés ou dorés. Le corbillard et les ornements blancs étaient parfois utilisés pour les jeunes enfants. Pour les véhicules automobiles actuels la tendance est de remplacer le noir par un gris foncé.

LE MOT DU PRÉSIDENT

Lors de l'assemblée d'automne du Cartel, deux sociétés sont venues renforcer nos rangs: l'Amicale des Vieux Tracteurs, qui a déjà plusieurs fois animé nos rues avec ses défilés d'engins mécaniques, et l'Atelier du Torrent, un atelier-théâtre réservé aux jeunes de notre région. Bienvenue et merci à vous tous.

Le Mérite vuargnéran a vu la consécration de Fabien Minod, champion suisse de trottinette, sport plutôt incroyable mais qui vaut la peine d'être vu notamment sur Youtube. La Jeunesse, la Bécanne et Rockage ont animé cette magnifique soirée.

Tradition initiée en 1998, les fenêtres de l'Avent animent nos soirées de décembre jusqu'à Noël.

Cependant, l'évènement en ligne de mire sera la Fête au Village, les 21, 22 et 23 août 2015. Les Jaccolats ont été choisis pour mettre en

avant un quartier artisanal. Le Comité formé, emmené par Fabrice Monod, a posé les bases de cette fête.

Le thème principal en est le Marché Artisanal. L'ambition est de mettre sur pieds un marché local les journées de samedi et dimanche. De plus, chaque société s'associera avec un artisan, un artiste, un employeur du village ou proche. La Fête sera ainsi une véritable vitrine de la Commune.

Nous mettrons en évidence les multiples facettes et la diversité de l'art, des hobbies de chacun, dynamisant ainsi le caractère culturel de la Fête. En soirée, après avoir dégusté les différents mets des stands, chacun saura rejoindre une pinte ou un estaminet pour y prendre un «petit» verre d'Yvorne, écouter un concert et passer un excellent moment de convivialité.

Bonnes Fêtes de fin d'année!

Frédéric Blanc, Président du Cartel

MÉRITE VUARGNÉRAN
ET BALCONS FLEURIS 2014

La traditionnelle remise du Mérite vuargnéran et des prix pour les balcons fleuris et jardins a eu lieu le 4 octobre sur la place du Torrent.

Les lauréats sont:

MÉRITE VUARGNÉRAN 2014: Fabien Minod

Ce charpentier de 19 ans a obtenu le titre de champion suisse de trottinette en professionnel, le 25 mai 2013 à Winterthur.

PRIX BALCONS FLEURIS:

1^{er} PRIX: Madame Nicole Deladoey
Les Maisons-Neuves

2^{ème} PRIX: M. et M^{me} Charly et Irène Blanc
Versvey

3^{ème} PRIX: Café-Restaurant de la Couronne -
Madame Ursula Reichenbach

Fabien Minod



PRIX JARDINS:

1^{er} PRIX: Madame Lydia Loewensberg
La Grute - Vers-Morey

2^{ème} PRIX: Famille Carmen Bournoud
Les Maisons-Neuves

3^{ème} PRIX: M. et M^{me} Guy et Alice Paschoud
Les Rennauds

NOUVELLES ENTREPRISES À YVORNE

FORMATECH Fenêtres et portes SA

Récemment installée aux Jaccolats à Yvorne, cette entreprise active dans la conception, la fabrication et l'installation de fenêtres et portes depuis 2007 offre le savoir-faire d'un fabricant suisse, grâce à des techniciens expérimentés et l'emploi de matériaux de qualité reconnue.

Les fenêtres et portes FORMATECH assurent un confort thermique et acoustique, tout en protégeant des agressions extérieures (intempéries, effractions, etc.).

FORMATECH propose une large gamme de fenêtres et de portes garantissant une meilleure isolation thermique, permettant ainsi de réaliser des économies (en plus d'être déductible des impôts, comme tous travaux d'amélioration thermique du bâtiment)!

Pour tout renseignement ou pour un devis personnalisé:

FORMATECH Fenêtres et Portes SA

Les Jaccolats 10, 1853 Yvorne

Tél. +41 21 960 26 55 - Fax +41 21 921 37 19

Email: info@formatech.ch

www.formatech.ch



GS-Pneus Sàrl

L'inauguration de l'entreprise GS-Pneus Sàrl a eu lieu le 27 septembre dernier dans ses locaux au Pré de l'Oie. Spécialisée dans le conseil, la vente et le montage de pneumatiques, GS Pneus Sàrl dispose d'un atelier équipé de tous les moyens nécessaires au montage, à l'équilibrage et la réparation des pneus.

Les plus grandes marques du marché sont disponibles. Un service de gardiennage de vos pneus est également proposé.

Gérald Solfrini vous renseigne volontiers du lundi au vendredi de 7h30 à 12 h et de 13h30 à 18 h ainsi que le samedi de 8 h à 12 h.

Tél. 078 626 54 98, gspneus.sarl@gmail.com

www.gspneus.ch



FERMETURE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE PENDANT LES FÊTES

Les bureaux seront fermés du mardi 22 décembre 2014 à 12h00
au lundi 5 janvier 2015 à 07h30

**NOUVEAU! LA VINO THEQUE « LE CAVEAU » EST OUVERTE
DE NOVEMBRE À MARS DU JEUDI AU LUNDI de 16 h à 20 h**

EH OUI, NOTRE VILLAGE COMPTE UNE SOCIÉTÉ DE GYM!

Créée en 1978, cette société a donc 36 ans et se porte bien!

Alors Mesdames, si vous avez envie de bouger, de transpirer, bref vous dépenser, n'hésitez plus et rejoignez-nous! Même si votre journée a été épuisante et que votre canapé vous semble tellement tentant, venez, et vous verrez que cela en vaut la peine.

Nous nous retrouvons tous les mercredis soirs (sauf vacances scolaires), de 19 heures à 20 heures pour le 1^{er} cours (abdos-fessiers) et de 20 heures à 21 heures pour le second (steps-cardio) à la salle de gym, située en-dessus du Caveau communal.

Madame Isabelle Cathéla, notre dynamique monitrice et présidente, dont l'enthousiasme a su en déridier plus d'une, croyez-moi, sait motiver son monde. Elle nous aide à donner le meilleur de nous-mêmes, et tout cela, dans une ambiance détendue et conviviale.

En plus des leçons de gym, nous organisons des activités hors-salle, comme sortie en raquettes, bains de Lavey, bowling.

Chez nous, pas de concours, pas de soirée, pas de lotos, etc. On est là pour faire de la gymnastique! Sauf

peut-être lors de la Fête au Village, où généralement, nous tenons un stand.

Nous comptons à ce jour 50 membres, dont une quarantaine d'actives, et nous sommes prêtes à accueillir toutes celles qui le désirent.

Alors? On se voit à la prochaine leçon?

Et pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter M^{me} Cathéla, tél. 024 466 38 92.

Pour le Comité: Carole Bassang



Infos communales

POLICE POPULATION INFOS-DÉLITS

Aperçu des délits commis sur le territoire communal depuis le mois de mai.

Mai 2014

12 mai - Route de Lausanne, un automobiliste a quitté la station-service sans s'acquitter de son essence.

20-21 mai - Dans la nuit du 20 au 21, deux cycles ont été dérobés devant une propriété aux Rennauds.

Juin 2014

23-24 juin - Entre le lundi 23, vers 18h30, et le mardi 24 à 6h50, vol par effraction à la Grappe.

Forcé une porte-fenêtre donnant accès à la grande salle, arraché ensuite les cylindres des portes des bureaux, tenté de forcer un coffre-fort, sans succès. Emporté du numéraire et un appareil photographique.

La même nuit, rue du Collège: vol par effraction dans un établissement public. Arraché le cylindre de la porte principale, dérobé une bourse de sommelière contenant du numéraire.

Toujours la même nuit, même adresse: vol par effraction dans une cave, forcé une fenêtre de la halle et emporté du numéraire.

Juillet 2014

30 juin-10 juillet - En La Tannaz, vol par introduction clandestine dans une serre agricole. Pénétré librement dans la serre, dérobé des

plantons et du matériel divers.

15 juillet - Entre 16h15 et 20h55 à Versvey: vol par effraction dans une buanderie. Pénétré librement dans le local ouvert et forcé le compteur à prépaiement. Emporté de la monnaie.

16 juillet - Vers 20h30 au Camping du Clos de la George: tentative de vol par effraction dans une caravane. Forcé une porte d'accès. Auteurs mis en fuite par la présence du plaingnant. Rien volé.

Octobre 2014

18 octobre - Entre 14h30 et 16h30 au carrefour du Torrent. Vol par effraction dans une automobile. Brisé le vitrage de la portière conducteur et emporté un GPS.

Pour tout renseignement:

Centre de gendarmerie mobile, Rennaz, tél. 021 557 88 05

Poste de gendarmerie, Rennaz, tél. 021 557 88 21

Poste de gendarmerie, Aigle, tél. 021 557 78 21

Pour recevoir les «info-délits» par courriel: envoyer votre demande avec votre adresse électronique à l'adj. Christian Borloz, gérant de sécurité: christian.borloz@vd.ch



CAMBRIOLEURS DU CRÉPUSCULE

Vous travaillez **ENCORE** ils travaillent **DÉJÀ...**

- Simulez une **PRÉSENCE!**
- Allumez une **LUMIÈRE AVEC MINUTERIE!**
- Signalez tout **COMPORTEMENT SUSPECT** au 117!

Votre Police

votrepolice.ch
urgences 117

Qu'est-ce donc?



La photo du précédent numéro était la Tour Famelon.

1^{er} janvier Accueil Jeunesse à Versvey*Amis de Versvey***2 janvier Tournée tambours + Bal à la Couronne Jeunesse****2 janvier Pause musicale**19h30, église d'Yvorne *Paroisse***9 janvier Parenthèse**19h30, salle sous la cure à Yvorne *Paroisse***14 janvier Rencontre de l'après-midi**14h15, Maison de paroisse à Aigle *Paroisse***17 janvier Concours de tambours à la Sarraz Jeunesse****18 janvier Célébration de l'Unité des chrétiens**10h00 à l'Aiglon *Paroisse***20 janvier Rencontre de l'après-midi**14h15, La Grappe à Yvorne *Paroisse***4 février Rencontre de l'après-midi**14h15, Maison de paroisse à Aigle *Paroisse***6 février Pause musicale**19h30, église d'Yvorne *Paroisse***6 février Assemblées des sociétés de tir***Abbayes des Mousquetaires et de l'Union***13 février Parenthèse**19h30, salle sous la cure à Yvorne *Paroisse***17 février Rencontre de l'après-midi**14h15, La Grappe à Yvorne *Paroisse***21 février Match aux cartes dès 13 h,**La Couronne à Yvorne *Bouchon d'Or***25 février Assemblée générale***Amis de Versvey***3 mars Rencontre de l'après-midi**14h30, salle comm. de Corbeyrier *Paroisse***6 mars Pause musicale**19h30, église d'Yvorne *Paroisse***13 mars Parenthèse**19h30, salle sous la cure à Yvorne *Paroisse***20-21-22 mars Soirées annuelles***Chanson des Resses***29 mars Culte des Rameaux**10h15, église du Cloître à Aigle *Paroisse*

Charmant accueil au Boulevard



La montée à Vers-Morey sous un soleil éclatant

UNE BELLE ÉDITION!

Le désormais traditionnel Ressat d'Yvorne s'est déroulé le dimanche 26 octobre sous un soleil d'été indien. 260 personnes ont fait le déplacement pour déguster les nectars proposés dans 8 stands disséminés sur un parcours de 5 km, où ils ont pu déguster les succulents plats concoctés par les grands chefs du jour.



Au Caveau, la famille Perréaz



A la Couronne, la famille Reichenbach et les vins du Domaine Borter



Aux Portes Rouges, Claude Isoz



A la Magnenne, Frédéric Blanc



A Vers-Morey, Christophe Rod



Au Château, un repas royal



A la Commune, des fromages princiers



Le dessert à la Couronne : impérial!